



CODE DE DEONTOLOGIE Fédération FRANCE-SHIATSU

Conformément à la Loi Informatique et liberté du 6 février 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données. Ces informations ne sont pas transmises à des tiers.

Tout membre actif de la Fédération FRANCE-SHIATSU s'engage, dès son inscription, au respect du **Code de déontologie** conforme à l'esprit du Shiatsu, à la lettre des Statuts, au Règlement Intérieur de FRANCE-SHIATSU, aux lois et règlements en vigueur, tant français qu'euro péens.

En conséquence, tout membre actif s'engage également sur l'honneur à :

- exercer son art dans le respect total de l'intégrité physique et morale de la personne ou de l'animal,
- respecter une stricte confidentialité,
- toujours garantir une prestation optimale, notamment en maintenant ses compétences au plus haut niveau à l'aide de cours, stages et formations complémentaires,
- mener ses activités de Shiatsu en excluant toute forme de prosélytisme confessionnel, politique ou sectaire ; ce qui constituerait un motif de radiation.

En outre, il doit garder à l'esprit que le Shiatsu n'est ni une pratique médicale ou vétérinaire au sens occidental du terme, ni un massage, ni une idéologie mais un art s'inscrivant prioritairement dans le

domaine de la prévention et, plus généralement, du bien-être.

Par conséquent, il doit :

- s'abstenir d'établir un quelconque diagnostic,
- se garder d'interrompre ou de modifier un traitement médical ou vétérinaire,
- s'interdire de prescrire ou conseiller des médicaments,
- diriger sans délai vers un médecin ou un vétérinaire tout individu présentant les signes d'un malaise

La non-observation caractérisée, par un membre de FRANCE-SHIATSU, des engagements et principes énumérés ci-dessus, entraînera sa radiation immédiate de FRANCE-SHIATSU, dès que le Bureau Exécutif en aura connaissance.

Des poursuites pourraient être également engagées à l'encontre de l'intéressé dans le cas où les intérêts moraux ou matériels de FRANCE-SHIATSU seraient compromis.

Dans tous les cas de radiation, la citation illégitime de l'appartenance à la fédération FRANCE-SHIATSU, ainsi que l'utilisation du logotype, feront l'objet de poursuites.

Date et lieu :

NOM :

Prénom :

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :